

AUBIGNY (*Calvados*)

Château

Demi-croisée

Dernier quart du XVII^e siècle



Cette petite demi-croisée de fabrication traditionnelle était remisee dans la chapelle du château. Ses caractéristiques permettent de la dater du dernier quart du XVII^e siècle, alors que le château fut édifié vers la fin du XVI^e siècle ou le début du suivant. Ses fenêtres avaient alors des meneaux et des croisillons en pierre, lesquels furent supprimés par la suite pour apporter plus de clarté aux appartements. Un autre châssis de fenêtre, dont il ne subsiste que le bâti dormant (fig. 2.4) séparé par un meneau mouluré en bois, témoigne d'une reprise au moins partielle des croisées dans les dernières décennies du XVII^e siècle. Il ne reste de cette campagne que ces deux exemples, les autres fenêtres du château ayant été dotées, dans le courant du XVIII^e siècle, de grandes croisées à petits carreaux. La demi-croisée d'Aubigny demeure de conception traditionnelle pour cette fin du XVII^e siècle, mais elle conserve de façon plus exceptionnelle les deux tiers de sa vitrerie à losanges et sans doute sa peinture d'origine.

La menuiserie

Le bâti dormant

Il est constitué d'un bâti assemblé à tenons et mortaises traversées dont les chevilles ne sont pas alignées aux arasements des tenons. Sa hauteur est divisée par une traverse moulurée de deux quarts-de-rond séparés par un filet (fig. 2.3), profil très usité en Normandie occidentale. C'est également le profil adopté sur le meneau du bâti dormant conservé en façade sud (fig. 2.4). Il est à noter que la traverse moulurée de la demi-croisée n'est pas feuillurée pour recevoir le vantail vitré du haut (plan n°4, section C-C). La pièce d'appui, qui n'a pas été conservée, ne l'était pas davantage d'après notre restitution du pied de la demi-croisée (plan n°4, section D-D). A l'extérieur, elle n'était pas non plus profilée en quart-de-rond pour améliorer son étanchéité, selon les pratiques de l'époque. La mortaise située au pied du montant droit du bâti dormant, dont l'épaule est conservé, nous a permis de restituer sa hauteur et d'en déduire qu'elle n'était pas moulurée. En effet, cette demi-croisée était posée dans une fenêtre plus ancienne où l'appui en pierre devait avoir une feuillure d'environ 50 mm, dimension qui ne permettait pas l'adoption d'une pièce d'appui moulurée. Nous avons donc là une conception quelque peu archaïque pour la période.

Les vantaux vitrés

Ils sont constitués d'un bâti assemblé à tenons et mortaises traversées dont les chevilles ne sont pas alignées aux arasements des tenons, technique qui permet de renforcer le maintien des bâtis, mais qui ne semble pas avoir été utilisée avant le dernier quart du XVII^e siècle dans l'ouest de la France. Nous verrons plus loin que les volets adoptent une conception différente. Les deux vantaux sont installés traditionnellement à recouvrement sur le bâti dormant. Le vantail du bas, plus élevé, est divisé par une traverse intermédiaire qui permet de le consolider et de limiter la hauteur de ses vitreries mises en plomb. Cette traverse est en retrait du nu intérieur pour adopter un volet qui couvre les deux compartiments vitrés. Cette façon de faire était également utilisée sur une croisée que nous avons étudiée dans la région de Saint-Lô (étude n°50002), datable de la fin du XVII^e siècle. Elle semble être une évolution des pratiques des trois premiers quarts du siècle durant lesquels chaque compartiment vitré recevait un volet indépendant. Le vantail du haut ne possède pas de jet d'eau pour améliorer son étanchéité, et celui du bas, malgré la disparition de sa traverse basse, n'en montre aucune trace.

Les volets

Le volet du haut est constitué d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées dont les chevilles sont disposées parallèlement aux arasements des tenons, au contraire des vantaux vitrés, comme nous l'avons vu plus haut. Il est divisé par deux montants moulurés de doucine, lesquels délimitent trois panneaux à plate-bande simple. Ce volet est installé à recouvrement sur le vantail vitré. Quant au volet du bas, il n'est pas d'un seul tenant, mais brisé en deux feuilles pour limiter son encombrement sur l'embrasement intérieure et s'étend sur toute la hauteur du vantail sans être interrompu par la traverse intermédiaire de celui-ci.

La serrurerie

Les organes de rotation

La rotation des vantaux vitrés et des volets est assurée par des fiches à gond tandis que la brisure de ces derniers est articulée de façon classique par des fiches à broche rivée à cinq nœuds, dites fiches de brisure.

Les organes de fermeture

Les vantaux vitrés et les volets ferment par des targettes sur platine ovale, quelle que soit l'altitude des ouvrants.

La vitrerie

Les deux vitreries exceptionnellement conservées dans le vantail du bas et la restitution de celle du haut nous ont permis d'étudier dans le détail leur dessin et leur mise en œuvre. Alors que les deux compartiments du vantail inférieur ont des dimensions identiques, les vitreries associées ont des compositions géométriques irrégulières. Celle du bas montre une répartition en 3,5 losanges sur sa hauteur pour 5 losanges sur sa largeur (plan n°6). Les losanges ont ainsi une hauteur moyenne de 143 mm pour une largeur de 130 mm. La vitrerie intermédiaire a des losanges plus petits, soit environ 140 mm par 121 mm (plan n°7). Elle est donc composée de près de 4 losanges sur sa hauteur pour près de 5,5 losanges sur sa largeur. Autres différences, la première vitrerie est montée avec des profilés en plomb de 8 mm de large alors que la seconde l'est avec des plombs de 7 mm. Quant à la vitrerie disparue du haut, sa restitution montre une répartition quasi régulière de 3 losanges sur un peu moins de 5 losanges (plan n°8), soit des pièces d'environ 166 mm par 132 mm. Les traces de clous sur le côté droit indiquent que les losanges de cette rive étaient légèrement réduits en largeur.

Ces variations de dimensions ne correspondent pas à un remaniement des vitreries puisque leurs clous de fixation ou les traces de ceux-ci indiquent clairement que nous sommes en présence des vitreries d'origine. On pourrait y voir une recherche d'économie dans la découpe des plats de verre¹, mais les faibles différences dans les dimensions des losanges justifient difficilement cette hypothèse. L'explication la plus plausible semble plutôt être une production de pièces prédécoupées qu'il a fallu adapter aux compartiments des vantaux. On remarquera que le vitrier a parfois utilisé un plomb supplémentaire pour élargir un losange (fig. 1.2 et plan n°7) ou augmenté les dimensions de l'un de ces losanges pour s'éviter des raccords difficiles ou des pièces trop réduites (fig. 3.4).

Les profilés en plomb ont été réalisés au tire-plomb, leur âme striée gardant les traces des roues dentées de cet appareil (fig. 2.5). Les attaches² des panneaux sont également découpées dans des petits plombs de réparation de 4,4 mm de large dont on n'a conservé que les ailes (fig. 2.5). En périphérie, ces panneaux sont fixés par des clous plats forgés et orientés selon les axes des plombs (fig. 2.5 et 3.6).

La peinture

L'intérieur et l'extérieur de cette demi-croisée montrent des traces d'une peinture grise.

Datation

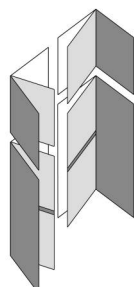
La fabrication de cette demi-croisée est pour le moins traditionnelle et nombre de ses caractéristiques (absence de jet d'eau et de pièce d'appui, recouvrement des bâtis, fiches à gond, targettes sur platine ovale, vitreries à losanges) pourrait nous inciter à y voir une fabrication au cœur du XVIIe siècle. Cependant, l'utilisation d'assemblages traversés et d'un chevillage décalé sur les vantaux vitrés, comme l'adoption d'un volet unique pour fermer les deux compartiments du vantail vitré inférieur, techniques dont nous n'avons pas d'exemples antérieurs aux dernières décennies du XVIIe siècle, nous incitent à dater cette petite demi-croisée du dernier quart du XVIIe siècle.

Situation



Typologie

Type 4.MM.T4



Documents annexés

Planche n°1 : Demi-croisée
Planche n°2 : Demi-croisée
Planche n°3 : Demi-croisée
Plan n°1 : Croisée / élévations intérieure et extérieure
Plan n°2 : Croisée / perspective (restitution)
Plan n°3 : Sections horizontales
Plan n°4 : Sections verticales
Plan n°5 : Serrurerie et vitrerie
Plan n°6 : Vitrerie (compartiment inférieur)
Plan n°7 : Vitrerie (compartiment intermédiaire)
Plan n°8 : Vitrerie (compartiment supérieur)

1 Les traces circulaires sur les verres indiquent bien une production en plateau, c'est-à-dire en disque selon la méthode employée dans les grandes verreries de la Normandie orientale.

2 Elles sont liées à des vergettes de section rectangulaire (7 x 4,5 mm).